

● Actions au regard ● des principes du Pacte mondial

Le groupe EDF a adhéré en juillet 2001 au Pacte mondial, initié par le secrétaire général des Nations unies, qui demande aux sociétés signataires d'adopter, de promouvoir et de mettre en œuvre dix principes universels relatifs aux droits de l'Homme, aux normes du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption. Le respect de ces dix principes constitue pour l'entreprise un référentiel international qui guide son action en faveur du développement durable et traduit sa volonté, année après année, de progresser et d'agir en entreprise responsable vis-à-vis de ses différentes parties prenantes.

Tout au long de l'année 2006, EDF a continué à soutenir activement le Pacte mondial et à agir pour le respect des dix principes :

- En jouant un rôle de leader au sein du Forum des amis du Pacte mondial en France : EDF a ainsi été reconduit comme membre de son comité exécutif. De plus, en septembre 2006, un dirigeant d'EDF, a co-animé avec un représentant d'une organisation syndicale, un déjeuner-débat sur la responsabilité sociale au service de la performance.
- En s'exprimant sur l'intérêt d'initiatives volontaires comme le Pacte Mondial lors du dialogue ministériel organisé en mai 2006 dans le cadre de la quinzième commission des Nations unies sur le développement durable.
- En étant partenaire du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans le cadre d'un projet d'investissement hydroélectrique en cours de développement avec le E8 à Madagascar et destiné à donner accès à l'électricité à une trentaine de villages représentant 8 000 familles. Un séminaire, co-organisé par le PNUD et l'Agence française de développement (AFD) en octobre 2006 à Paris, a permis de mettre en évidence l'intérêt de ce partenariat.
- En participant activement à différents groupes de travail comme celui organisé à Genève en mars 2006 sur le retour d'expérience en matière de reporting (Communication On Progress) et celui organisé à Barcelone en juillet 2006, en partenariat avec la Chambre de commerce internationale, sur la mise en œuvre du dixième principe relatif à la lutte contre la corruption.
- En apportant son appui aux nouveaux réseaux nationaux. Un représentant d'EDF est intervenu à Bruxelles en juin 2006 lors du séminaire de lancement du réseau belge pour faire part de l'expérience d'un grand groupe.

Le tableau ci-après reprend les actions du Groupe illustrant particulièrement la mise en œuvre des dix principes du Pacte mondial en 2006. ●

Actions au regard des principes du Pacte mondial



PRINCIPES	ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2006
Référence à l'ensemble des principes (1 à 10)	<ul style="list-style-type: none"> • EDF SA : la charte développement durable pour les fournisseurs diffusée en 2006 fait référence aux principes du Pacte. • EDF SA : l'accord avec partenaires sociaux sur la sous-traitance socialement responsable intègre les principes du Pacte. • EDF Trading : sollicitation des fournisseurs de charbon pour engagement sur le respect des principes du Pacte.
1 Respect et promotion des droits de l'Homme par l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Nam Theun : accompagnement socio-économique des populations déplacées ; mise sous revue (ONG) de l'impact environnemental et humain du chantier. • Nam Theun : accord EDF-Institut Pasteur (16/11/06) pour coopération dans le domaine de la santé publique. • EDF participe à la création d'EDH, entreprises pour les droits de l'Homme, groupement d'entreprises de promotion des DDH.
2 Assurance que l'entreprise n'est pas impliquée dans des cas de violation des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> • EDF Groupe : premier bilan du déploiement de l'accord RSE qui fait référence au Pacte mondial et au respect des droits de l'Homme. • Brésil : le repreneur de Light a reconduit l'accord RSE d'entreprise et pris des engagements sociaux pour trois ans.
3 Reconnaissance de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement des instances de dialogue social de niveau groupe (Comité d'entreprise européen, Comité de dialogue RSE). • Représentation des salariés élus au suffrage direct dans les filiales Asie-Pacifique. • EDF SA : introduction de clauses relatives au dialogue social dans l'accord sur la sous-traitance socialement responsable.
4 Élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire 5 Élimination du travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Nam Theun : organisation et fonctionnement du chantier conforme aux principes 4 et 5 du Pacte (charte éthique de Nam Theun Power Company). • Mise en œuvre et suivi de la politique d'achats éthiques d'EDF Energy dans le cadre de l'Ethical Trading Initiative, avec clause spécifique sur le travail forcé et le travail des enfants.
6 Non-discrimination	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre (plans d'action dans chaque direction d'EDF SA) de l'engagement pour la promotion de la diversité dans l'entreprise (juin 2006) ; signature de la charte de diversité des entreprises (22 septembre 2006). • EDF SA : renforcement de l'incitation à l'appel aux entreprises d'insertion dans le cadre de l'accord sur la sous-traitance socialement responsable.
7 Prise en compte du principe de précaution face aux questions environnementales	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'une politique biodiversité (mai 2006). • Périmètre de certification ISO 14001 du Groupe étendu à la division Services d'EDF SA, aux filiales Sodetrel et Comego. • La holding EnBW et la société EnBW AG sont certifiées ISO 14001.
8 Prise d'initiatives pour renforcer la responsabilité environnementale	<ul style="list-style-type: none"> • Révision du système de management environnemental en fonction des dix engagements de politique environnementale du Groupe. • EDF SA : avec la Fondation Nicolas Hulot, organisation d'une tournée de conseil et d'information sur la maîtrise de l'énergie dans dix villes françaises « Ensemble, économisons l'énergie ».
9 Soutien au développement des technologies favorables à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • La part des dépenses consacrées à l'environnement représente près du tiers du budget total de recherche-développement d'EDF, soit 111 millions d'euros. • Développement soutenu de l'activité des filiales énergies nouvelles EDF EN (introduite en Bourse en 2006) et Tenesol (nouvelle usine de panneaux photovoltaïques à Toulouse) en France et dans le monde. • Soutien au développement du véhicule électrique : projet Blue Car avec le groupe Bolloré et expérimentation Cleanova II avec le groupe Dassault. • Engagement d'EDF sur un objectif de développement de 3 300 MW (3 milliards d'euros) sur l'éolien en Europe et aux États-Unis d'ici 2010-2011.
10 Lutte contre toutes les formes de corruption	<ul style="list-style-type: none"> • EDF Energy : suivi de la mise en œuvre des clauses de prohibition de la corruption dans les contrats d'achat en application de l'Ethical Trading Initiative.

Tableau de synthèse des

THÈMES D'ACTION	ENGAGEMENTS/OBJECTIFS	ACTIONS 2006	PERSPECTIVES ET ACTIONS 2007 PRÉVUES
Engagement DD et démarche éthique	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des plans d'action « démarche éthique » dans les filiales et les directions du Groupe. • Mise en place d'un dispositif organisé de détection, prévention et contrôle de la fraude. • Mise en œuvre et suivi des engagements de développement durable 2005 : accord RSE, politique environnement, contrat de service public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement du dispositif de contrôle interne et diffusion du guide de contrôle interne par la direction de l'Audit interne • Suite à audits risques éthiques, élaboration d'un plan d'action de relance de la démarche éthique. • Première réunion du comité de dialogue de l'accord RSE. • Première réunion du comité de suivi du contrat de service public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la mise en œuvre des points de contrôle éthique clés dans les directions du Groupe. • Mise en œuvre du plan d'action de relance de la démarche éthique. • Promotion interne du DD à travers le renouvellement des Trophées du développement durable. • Promotion du développement durable en direction du personnel : Action Planète.
La maîtrise des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du processus de gestion et de contrôle des risques du Groupe. • Augmentation de la capacité du Groupe à anticiper les risques émergents (signaux faibles). • Vérification de la mise en œuvre, par toutes les entités du Groupe, des programmes visant à réduire et maîtriser leurs risques. • Élaboration et mise en place au niveau Groupe d'un plan opérationnel « Pandémie ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'une stratégie et des plans d'actions associés pour maîtriser les risques liés à la mise en place des permis d'émission et des certificats blancs. • Utilisation du plan Aléas climatiques pour gestion de la canicule de juillet 2006. • Élaboration du plan « Pandémie » EDF et test lors d'un premier exercice à l'échelle nationale : procédure de réaction en cas d'incidents liés à la grippe aviaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Audit du processus de contrôle des risques du Groupe. • Professionnalisation des acteurs en charge de la gestion de crise. • Mise en place d'une force de réflexion rapide, en appui au pilotage des situations de crise non conventionnelles. • Validation de l'efficacité du plan « Pandémie ».
Anticipation des enjeux futurs	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation des travaux de R&D en fonction des enjeux énergétiques de développement durable. • Évaluation de la mise en œuvre de cette programmation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Point d'étape des 14 défis R&D sur les 3 années écoulées. • Programme adopté de R&D pour 2007-2009 : 12 défis R&D (6 d'entre eux contribuent directement aux enjeux de protection de l'environnement). • Budget R&D 2006 : EDF SA 373 M€ dont environnement 111 M€. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement et mise en œuvre des 12 défis de R&D, notamment anticiper les contraintes climatiques sur l'eau, l'évolution du paysage énergétique à moyen et long terme, innover dans les énergies renouvelables et le stockage de l'électricité.
Système de management	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de la politique environnementale du Groupe dans le système de management environnemental (SME). • Mise en œuvre du criblage sur la base de critères de développement durable des projets et offres commerciales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Déclinaison des 10 engagements de politique environnementale sous formes d'actions du SME : objectif annuel et indicateur de suivi de la performance environnementale annuelle du Groupe. • Certifications ISO 14001 pour EDF SA (division services, production hydroélectrique, production nucléaire) pour les filiales Norte Fluminense, Sodetrel et Comego et pour EnBW (holding et AG). • EDF Energy : nomination d'un directeur du Développement Durable, membre du Comex, en charge du projet stratégique Sustainable Future. 	<ul style="list-style-type: none"> • Extension de la grille d'analyse des projets d'investissement à l'ensemble des critères de développement durable, notamment sociaux et sociétaux. • Détermination de la performance environnementale qui entre pour 50 % dans le calcul de l'intéressement des salariés (part nationale), à travers les performances atteintes dans les actions SME.

actions 2006

THÈMES D'ACTION	ENGAGEMENTS/OBJECTIFS	ACTIONS 2006	PERSPECTIVES ET ACTIONS 2007 PRÉVUES
Le dialogue avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un retour vers l'ensemble des parties prenantes des évolutions décidées en regard des attentes exprimées. Association des instances de conseil et de réflexion telles que le SD Panel, Conseil de l'environnement à l'élaboration de la politique développement durable du Groupe. Organisation des relations et du dialogue avec les actionnaires individuels. 	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion associant les parties prenantes d'EDF sur les attentes de la société « Pour une hydroélectricité durable ». Participation aux débats publics EPR et déchets nucléaires. Création d'une direction Relations actionnaires individuels et mise en place d'outils de dialogue avec les actionnaires particuliers. Réunions du SD Panel et du Conseil de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation et suites des conclusions d'EDF sur les propositions formulées par les parties prenantes « Pour une hydroélectricité durable ». Élaboration d'une cartographie et d'une démarche organisée de relations avec les parties prenantes. Dans le cadre de la loi Transparence et sécurité nucléaire du 13 juin 2006, mesures de transparence à développer par chaque installation nucléaire de base et renforcement de l'accès public à l'information.
Relation clients	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de l'ouverture du marché des particuliers en juillet 2007, notamment par l'évolution du dispositif de relations clientèle et du système d'information. Mise en place de l'accessibilité numérique du site edf.fr aux personnes déficientes visuelles et labellisation du site. 	<ul style="list-style-type: none"> Transfert par le distributeur de l'ensemble des activités de la relation client au commercialisateur. Évolution de la gamme d'offres pour proposer davantage de conseils et services ; pour faire des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique un enjeu commercial. Déploiement du service e-sourds en ligne pour les clients malentendants ou sourds. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du service national consommateur. Continuité du service d'aide aux clients en situation de précarité dans le cadre du transfert de cette responsabilité du distributeur au commercialisateur. Développement de l'action commerciale axée sur la promotion de l'efficacité énergétique chez le client, à travers offres énergie et/ou services.
Relation fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Intégration dans les relations avec les fournisseurs des critères éthiques, environnementaux, sociaux et sociétaux du développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion fin 2006 auprès des fournisseurs de la « charte développement durable » élaborée par la direction des Achats d'EDF SA. Accord sur la sous-traitance socialement responsable au sein d'EDF SA (octobre 2006). EDF Trading : les fournisseurs de charbon destinés à EDF Energy sont tenus au respect des dix principes du Pacte mondial (Global Compact). EDF SA : volume d'achats au secteur protégé (8,2 M€). 	<ul style="list-style-type: none"> Retour d'expérience sur la mise en œuvre de la charte développement durable début 2007 ; accroître le caractère engageant de la charte fournisseurs (adaptation des règles contractuelles, insertion dans contrat, contrôle, etc.). Revue des actions conduites pour l'application de l'accord sur la sous-traitance socialement responsable. Création de partenariats avec des associations représentatives du secteur protégé pour favoriser l'interface offre-demande avec les acheteurs.
Le changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Lancement des offres commerciales de maîtrise de l'énergie et d'efficacité énergétique liées à la création en 2006 du marché des certificats blancs. Poursuite de la préparation du chantier de construction de la tête de série EPR à Flamanville. Mise en œuvre de la politique de développement de l'éolien en France, en Europe et aux États-Unis ainsi que des engagements sur les énergies nouvelles renouvelables. 	<ul style="list-style-type: none"> Obtention des premiers certificats d'économie d'énergie attribués en France (Électricité de Strasbourg et EDF). France : à l'issue du débat public (novembre 2005/février 2006) lancement du projet EPR Flamanville 3. France : mise en œuvre de la stratégie Énergies nouvelles renouvelables (ENR), programme de 3 300 millions d'euros sur l'éolien en Europe et aux États-Unis sur 2006-2011. Groupe : organisation par EnBW de la première conférence allemande sur le changement climatique à Berlin. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite et développement du mix énergétique d'EDF assurant la moindre émission de CO₂. Poursuite et développement de l'engagement sur les énergies renouvelables. Poursuite et développement d'offres commerciales de maîtrise d'énergie et d'efficacité énergétique. Poursuite et développement de l'effort de recherche-développement dans la prospective climatique et énergétique.

Tableau de synthèse des actions

THÈMES D'ACTION	ENGAGEMENTS/OBJECTIFS	ACTIONS 2006	PERSPECTIVES ET ACTIONS 2007 PRÉVUES
La protection de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Validation, déploiement et mise en œuvre de la politique biodiversité. Élaboration du guide de la biodiversité (sortie prévue en 2007). Construction d'un programme de recherche « biodiversité ». 	<ul style="list-style-type: none"> Signature de la politique biodiversité du Groupe et intégration dans le SME. Avancement du projet de guide biodiversité. Renouvellement du partenariat avec les Réserves Naturelles de France. Mise en service de la passe à poissons de Gambshelm. 	<ul style="list-style-type: none"> Publication du guide biodiversité. Renforcement des partenariats biodiversité.
La maîtrise des impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un plan d'actions déchets. Mise en œuvre du plan d'élimination des transformateurs pollués par les PCB. Élaboration d'un plan d'action sols pollués. Engager, poursuivre les travaux de réduction des émissions de polluants. 	<ul style="list-style-type: none"> Validation du plan d'action déchets (2006-2009), et mise en œuvre avec notamment le projet OGIDE (outil informatique de gestion et de reporting). Problématique des sols pollués pour l'ensemble d'EDF SA confiée à la direction de l'Immobilier. Enquêtes semestrielles lancées sur 2006 auprès de toutes les entités du Groupe concernant le suivi du risque de sols pollués. Préparation du plan d'action stratégique sols pollués. Dénitrification catalytique des fumées sur la tranche 4 de la centrale du Havre, et sur les tranches 4 et 5 de Cordemais. Équipement de 6 moteurs sur 7 de systèmes de dénitrification à la centrale du Vazzio. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action déchets (plan 2006-2009). Finalisation du plan d'action stratégique sols pollués : achèvement du recensement du foncier pour la fin 2007, poursuite du processus d'enquêtes semestrielles, formalisation d'un plan global d'actions pour les entités d'EDF-SA pour mi-2007, bilan des actions réalisées par chaque entité à fin 2007. Achèvement des travaux de dénitrification au Havre et à Cordemais. Équipement du 7^e et dernier moteur du Vazzio en système de dénitrification prévu pour mai 2007. Poursuite des réflexions dans le cadre des 12 défis R&D 2007-2009 en vue d'améliorer la caractérisation des impacts environnementaux des installations.
Sécurité et sûreté industrielle	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des actions managériales et méthodes de travail associées pour conforter et pérenniser les résultats en matière de sûreté nucléaire et hydroélectrique. Amélioration de la sécurité dans les centrales thermiques à flamme. 	<ul style="list-style-type: none"> Projet STEP 2010 (Sûreté –Terrain-Ensemble- Performance) lancé en mars – sur cinq ans programme de « housekeeping » des installations des Centrales nucléaires de plusieurs centaines de millions d'euros. Lancement du projet de renforcement de la sûreté des ouvrages hydrauliques et de leurs équipements SuPerHydro (Sûreté Performance de l'Hydraulique) de 500 millions d'euros sur 5 ans. Premiers chantiers engagés à Tuilières (Dordogne) et Pragnères (Pyrénées). 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite du programme quinquennal STEP 2010 et « housekeeping » des centrales nucléaires. Poursuite du programme quinquennal Superhydro 2007-2011. Lancement du programme d'amélioration de l'état des installations thermiques à flamme (sécurité).
La gestion des déchets nucléaires	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les dispositions à adopter avant mi-2006 par le Parlement français concernant le choix du mode de gestion durable des déchets radioactifs à vie longue. 	<ul style="list-style-type: none"> Insertion de clauses de mieux-disance sur le volume de déchets produits et leur conditionnement (marchés de déconstruction des installations nucléaires de base). Actions de partenariat avec AREVA pour éliminer les outillages contaminés et les matériels entreposés dans les bases chaudes. 	<ul style="list-style-type: none"> Études sur le stockage souterrain réversible pour une exploitation à horizon 2025 (sous réserve d'autorisation en 2015). Poursuite du programme Génération IV qui prévoit la mise en service d'un prototype de réacteur de 4^e génération, limitant les déchets, vers 2010.

THÈMES D'ACTION	ENGAGEMENTS/OBJECTIFS	ACTIONS 2006	PERSPECTIVES ET ACTIONS 2007 PRÉVUES
Une politique de ressources humaines socialement responsable	<p>EDF SA : contractualisation pluriannuelle sur embauche et insertion handicapés.</p> <p>Promotion de l'égalité professionnelle.</p> <p>Promotion de la diversité dans l'entreprise et lutte contre les discriminations.</p> <p>Politique « santé-sécurité » à l'échelle du Groupe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement sur la diversité et la lutte contre les discriminations (juin 2006) ; plans d'actions dans les directions d'EDF SA ; signature de la charte de la diversité des entreprises (septembre 2006). • Nouvel accord triennal (2006-2008) pour l'intégration professionnelle des travailleurs handicapés. • Obtention d'un label de responsabilité sociale pour les centres d'appels de la Direction Commerce. • Mise en œuvre du plan d'action groupe en matière de santé-sécurité au travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • EDF SA : mise en place d'un groupe de suivi chargé de s'assurer du respect des divers engagements de l'accord sur l'intégration des travailleurs handicapés. • Revue de la réalisation des engagements diversité début 2007 et poursuite de la mise en œuvre du programme et des plans d'action engagés.
Contribution au développement territorial et urbain	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des indicateurs de suivi pour des engagements sur la contribution au développement économique et social formulés dans le contrat de service public. 	<ul style="list-style-type: none"> • France : signature de la convention « Ville et cohésion sociale », action quartiers 2006-2007. • France : partenariats avec les collectivités locales « territoire durables » suivi des 39 projets de rénovation, mise en lumière et développement durable de ville. • France : lancement d'une démarche d'accompagnement du Programme de développement Meuse/Haute-Marne (MDE). 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions à poursuivre sur la période 2006 - 2007 dans le cadre de la convention « Ville et cohésion sociale ». • Poursuite des actions de partenariat contribuant au développement des collectivités locales en s'appuyant sur des offres commerciales de prestations de services énergétiques.
L'accès à l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> • France : mise en œuvre et suivi des engagements de solidarité du contrat de service public (clients démunis). • Groupe : mise en œuvre et suivi de la réalisation dans les sociétés des plans d'actions de l'accord de responsabilité sociale sur l'accès à l'électricité (article 8) et en direction des clients démunis (article 9). • Mise en œuvre des programmes d'accompagnement socio-économique autour de Nam Theun. 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe : inclusion de sept nouveaux quartiers dans la London Warm Zone qui a pour but de relever le double défi du changement climatique et de la précarité énergétique. • Groupe : lancement en avril 2006 par EDF Energy d'Energy Assist, qui offre aux clients « fuel poors » une réduction tarifaire de 15 % pour un an et de 10 % la deuxième année. • Groupe : deux projets d'extension de réseaux électriques en Afrique du Sud amorcés en 2006 ; contractualisation avec le gouvernement malien de l'extension des 2 sociétés maliennes. • Groupe : chantier du barrage de Nam Theun (6 000 ouvriers), près de 600 ménages ont été relogés dans de nouveaux villages. 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe : extension du programme sud africain de 15 000 à 45 000 clients. • Groupe : développement d'un programme sous le leadership d'EDF à Madagascar (Production hydroélectrique de 6 MW et alimentation de 15 000 clients urbains et ruraux).